

Les Infos de Base

mercredi 11 août 2010
volume 13, numéro 32
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- Du nouveau dans Accès Légal : *Code de procédure des assemblées*

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 32 du 11 août 2010. Les modifications apportées par L.Q. 2010, c. 20 et entrées en vigueur au 11 août 2010 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 11 août 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 32 du 11 août 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 31 du 7 août 2010.

Tous les règlements sous **A-4.1, A-23, A-29.011, C-61.01, D-8.3, et N-3** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 26 août 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 30 du 28 juillet 2010, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 29 du 24 juillet 2010.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral

des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2010.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 21 janvier 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 16 du 4 août 2010. Les modifications apportées par L.C. 2010, ch. 3, 5, 8, 9 et entrées en vigueur au 4 août 2010 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 août 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 16 du 4 août 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 août 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2010.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 1^{er} août 2010.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 1^{er} août 2010.

Dans son édition de juin, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 717 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 1^{er} août 2010.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Plan conjoint des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 16, [R.R.Q., c.

M-35.1, Décision 9433 du 27-07-10, (2010) 142 *G.O.* 2, 3595], nouveau.

Règles de procédure de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 5.1], aa. 12, 13.

Règlement modifiant les Règles de procédure de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, Décision 9435 du 27-07-10, (2010) 142 *G.O.* 2, 3596, aa. 1, 2.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. **C-46**, aa. 183, 279.011, 279.02, 279.03, 486, 486.4, 487.04, 490.011, 752.

Loi modifiant le Code criminel (peine minimale pour les infractions de traite de personnes âgées de moins de dix-huit ans), L.C. 2010, ch. 3, aa. 1-8.

Loi sur le casier judiciaire, L.R.C. 1985, ch. **C-47**, aa. 2, 2.1, 4, 4.1, 4.2, 5, 6 (A), 6.3, 6.4, 7 (A), 7.1 (A), 7.2, 8 (A), 9.1, ann. 1, 2.

Loi limitant l'admissibilité à la réhabilitation pour des crimes graves, L.C. 2010, ch. 5, aa. 2-9.

Loi sur l'assurance-emploi, L.C. **1996**, ch. **23**, aa. 10, 23.

Loi sur l'équité pour les familles militaires (assurance-emploi), L.C. 2010, ch. 9, aa. 2, 3.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. **2001**, ch. **27**, aa. 24, 25, 25.1, 25.2, 26, 94, 110, 111, 171, 275.

Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés, L.C. 2010, ch. 8, aa. 3-6, 9, 13, 14, 28, 31.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Du nouveau dans Accès Légal: Code de procédure des assemblées

Un nouvel ouvrage s'ajoute à la liste de nos publications avec notre édition de juin. Le **Code de procédure des assemblées** de Maître Michel Filion est l'outil essentiel pour assurer le bon déroulement d'une assemblée délibérante.

Rien de plus simple pour faire l'évaluation de ce produit: Le **Code de procédure des assemblées** est présent sur votre DVD et sur notre serveur web. Accès DVD ou Internet complet gratuit jusqu'en décembre 2010.